

28 aménageurs et maîtres d'ouvrage engagent la révolution verte du bâtiment en Île-de-France

Porté par l'interprofession FIBois Île-de-France, le PACTE Bois-Biosourcés vise à ce que chaque signataire, maître d'ouvrage ou aménageur, s'engage à réaliser jusqu'à 40% de sa production francilienne en bois et biosourcés d'ici 2025, en construction neuve comme en réhabilitation. Cet acte fondateur et fédérateur des filières françaises invite le monde de l'aménagement et de l'immobilier, public et privé, à enclencher un véritable changement systémique dans le secteur de la construction.

CHIFFRES CLÉS

- **1,2 millions de m²** : c'est la surface que les signataires s'engagent à construire en bois d'ici à 2025
- **300 000m³** : c'est le volume bois certifié scié et mis en œuvre qui sera nécessaire à la réalisation de ces surfaces
- **15 tonnes** : c'est la quantité de carbone stockée dans 1 hectare de bois comme dans 1 hectare de chanvre
- **10 000** : c'est le nombre d'emplois dans la filière forêt-bois que le PACTE contribuera à maintenir ou créer

Le PACTE Bois Biosourcés : réduire l'impact environnemental de la construction et améliorer la qualité de vie des franciliens

Les villes françaises sont responsables de près de 70% des émissions de CO₂ nationales, et le secteur du bâtiment est à l'origine d'un tiers de ces émissions (WWF, 2018). 60% du bilan carbone d'un bâtiment neuf est lié à sa construction (BBCA, 2018) : **le choix des matériaux de construction et la performance globale des bâtiments sont donc essentiels pour réduire l'impact environnemental des villes.**

Afin d'atteindre l'objectif de la neutralité carbone à horizon 2050, la Stratégie Nationale Bas Carbone prévoit la réduction de 49% de l'empreinte carbone du secteur du bâtiment en 2030, par rapport à 2015. Réponse imparable, **les constructions en bois et biosourcés représentent jusqu'à 60% de gaz à effet de serre en moins par rapport à des bâtiments en structure en béton** (Carbone 4, 2016), offrent une meilleure performance énergétique, et les matériaux continuent de stocker le carbone pendant toute leur durée de vie. Diminuer l'empreinte carbone de nos villes est donc possible, en faisant le choix de matériaux écologiques.



33 maisons sur les toits, Poissy © Hervé Abbadie

Aujourd'hui, la région francilienne, qui concentre **près de 30% des parts de marché du secteur du bâtiment** (FFB, 2020), doit répondre à une demande toujours plus importante en logements, et continue d'attirer de nombreuses entreprises : les projets de réhabilitation comme de construction neuve vont donc continuer à fleurir. Et pourtant, même si l'on constate des projets d'écoconstruction démonstrateurs, la part de construction bois en Île-de-France reste inférieure à la moyenne nationale, avec 3,9% de logements neufs construits en bois contre 6,3% au national (Enquête Nationale de la Construction Bois 2019, CODIFAB).

Face à l'urgence écologique, il est indispensable de passer d'une industrie basée sur la surexploitation d'énergies fossiles à une utilisation raisonnée de la biomasse, en circuits courts. Une telle transition nécessite des investissements dans la ressource comme dans les industries de transformation. **En créant de nouveaux marchés en Île-de-France, le PACTE Bois-Biosourcés a pour but d'accompagner la structuration des filières des matériaux biosourcés sur tout le territoire national.** Pour la filière bois, la construction de 1,2 millions de m² de bois va engendrer une demande de bois d'œuvre d'environ 300 000m³. Cette nouvelle demande en volume de bois permettra aux entreprises de la filière forêt-bois de réaliser des investissements productifs, et contribuera au maintien ou à la création d'environ 10 000 emplois locaux.

« Le PACTE Bois-Biosourcés incarne la solidarité entre les territoires, via la mise en place de relations vertueuses entre nos villes et nos forêts »
Paul Jarquin, Président de FIBois Île-de-France

Fédérer tous les acteurs de la ville et des filières forêt-bois et biosourcés françaises

Le PACTE Bois-Biosourcé vise à créer un écosystème vertueux, en fédérant autour d'un même objectif les acteurs de l'amont forestier, les entreprises de la transformation du bois et des biosourcés, et le secteur de la construction et de l'immobilier. Dans la lignée de la Charte Bois Construction Publique Exemple réalisée en 2015, il a été élaboré dans une démarche de co-construction : depuis janvier 2020, 6 ateliers ont réuni plus de 250 acteurs des filières bois, chanvre et paille ainsi que de l'aménagement et de la construction.

Les engagements des 28 aménageurs et maîtres d'ouvrage signataires du PACTE Bois-Biosourcés :

- **Réaliser, en 4 ans, entre 10% et 40% de constructions neuves ou réhabilitations (surface de plancher) en bois et/ou biosourcés.** La moitié des bâtiments devra intégrer du bois en structure.
- **Mettre tous les moyens en œuvre pour atteindre un objectif de 30% de bois et matériaux biosourcés français,** et utiliser impérativement du bois issu de forêts gérées durablement (100% PEFC, FSC, ou système de certification équivalent attestant de la gestion durable)
- **Mettre en place un ensemble de moyens** permettant de garantir l'atteinte des engagements de résultat : un référent bois, la montée en compétence des équipes de maîtrise d'ouvrage, le choix d'équipes avec la compétence bois, et le partage d'informations avec la communauté des signataires

Les engagements de FIBois Île-de-France : accompagner, accélérer et faciliter

FIBois Île-de-France s'engage à soutenir activement la communauté des signataires avec un ensemble d'outils, services, et formations adaptées, notamment en mettant en place, à partir de 2021, un **Observatoire de la construction bois et biosourcés en Île-de-France**.

FIBois Île-de-France accompagnera aussi les aménageurs et maîtres d'ouvrage souhaitant aller plus loin et contribuer aux pistes innovantes que porte déjà l'interprofession :

- **Les sujets de traçabilité des matériaux,** pour favoriser le déploiement des circuits courts
- L'accompagnement des acteurs de l'aménagement souhaitant contribuer financièrement à la **régénération de la forêt francilienne**
- **La création de démonstrateurs en bois feuillus** (en aménagement intérieur, extérieur et en structure), dans le but de valoriser la ressource forestière locale
- **La complémentarité et les ponts avec les labels et certifications** telles que BBKA, label Bâtiment Biosourcé, Bâtiment durable Francilien et E+ C-

Au-delà des signataires, plusieurs partenaires de la filière forêt-bois s'engagent aux côtés des signataires pour apporter les conditions de réussite : acteurs de l'amont forestier, certificateurs, constructeurs bois, charpentiers, architectes et Bureaux d'Études Techniques (BET), organisations professionnelles de la filière...



LES SIGNATAIRES DU PACTE BOIS-BIOSOURCÉS

*La signature du PACTE Bois-Biosourcés est placée sous le Haut Patronage de
Marc GUILLAUME, Préfet de la Région d'Île-de-France, Préfet de Paris.*

LES AMÉNAGEURS

EpaMarne EpaFrance
l'âme dans l'aménagement

EPA Marne

« Les engagements pris par EpaMarne-EpaFrance à travers la signature du PACTE Bois-Biosourcés s'inscrivent dans la continuité de notre stratégie en termes de construction bas carbone et bois depuis 2015. Nous avons déjà engagé plus de 4 500 logements bois en 5 ans. L'ambition du PACTE Bois-Biosourcé d'élargir cette ambition à tous les types de programmes, représente un challenge nouveau. » Laurent Girometti, Directeur Général

<https://www.epamarne-epafrance.fr/>



EPA Sénart

« Conscient que la commande publique est un levier déterminant pour dynamiser la réalisation de projets bois et biosourcés, l'EPA Sénart encourage cette innovation constructive tout en veillant à l'équilibre économique de ces opérations à long terme. La signature du PACTE et sa dynamique partenariale contribueront à amplifier l'utilisation et la valorisation du bois et l'emploi des matériaux biosourcés. » Aude Debreil, Directrice Générale

<https://www.epa-senart.fr/>

PARIS-SACLAY



EPA Paris Saclay

« L'engagement de l'EPA Paris-Saclay au sein du Pacte Bois-Biosourcés, porté par FIBois, s'inscrit dans une démarche forte de transition vers une construction durable et décarbonée, dans la continuité de la stratégie éco-territoire développée à l'échelle de l'O.I.N. Il s'agit d'une nouvelle étape pour l'établissement dans son engagement pour un projet d'aménagement vertueux et responsable. » Philippe Van de Maele, Directeur Général

<https://www.epaps.fr/>



EPFIF

« L'EPF Île-de-France, acteur majeur de la construction de logements en Ile-de-France, participe déjà par son action opérationnelle à la transition écologique des territoires. La signature du PACTE s'inscrit dans la stratégie de l'EPFIF pour les 5 prochaines années. Elle vise à réduire l'empreinte carbone des projets en contribuant à faire évoluer les pratiques constructives via l'utilisation du bois et autres matériaux biosourcés. Cette stratégie a notamment pour objectif d'améliorer le confort des logements mais aussi de dynamiser l'économie locale. » Gilles Bouvelot, Directeur Général

<http://www.epfif.fr/>

**grandparis
aménagement**

Grand Paris Aménagement

« Opérateur foncier, acteur de l'habitat et aménageur de quartiers mixtes, nous accompagnons tous les territoires à travers un urbanisme durable et soutenable pour tous. S'engager avec l'ensemble des acteurs du PACTE Bois-Biosourcés c'est accélérer la production biosourcée, développer les pratiques innovantes et contribuer à structurer une filière francilienne encore trop timide. » Soraya Hamrioui, Directrice Générale Adjointe

<http://www.grandparisamenagement.fr/>



EPA Orly Rungis Seine Amont

« La transition écologique a besoin de preuves et d'actions résolues. En favorisant la construction biosourcée, l'EPA ORSA sera au rendez-vous d'une ville demain plus sobre et plus durable » Thierry Febvay, Directeur Général

<https://www.epa-orsa.fr/>

Paris et Métropole Aménagement

« Paris & Métropole Aménagement accompagne la transition écologique et inscrit toujours plus fortement ses opérations dans une perspective de neutralité carbone. Paris & Métropole Aménagement se mobilise aujourd'hui aux côtés des partenaires de la fabrique de la Ville engagés dans le 1er Pacte Bois-Biosourcés pour aider au développement des savoir-faire et des filières de production locales. » Jean-François Danon, Directeur Général
<https://www.paris-et-metropole-amenagement.fr/fr>



SEMAPA

« La SEMAPA place les enjeux environnementaux au cœur de ses projets et du travail de ses équipes. Le bois offre de formidables opportunités de projets à la fois vertueux sur le plan environnemental, et bénéfiques en termes d'usages et de santé. La SEMAPA, en signant le Pacte Bois-Biosourcés, souhaite prolonger sa démarche et contribuer au développement de la filière bois avec une volonté d'échanges et d'enrichissement des pratiques collectives. » Sandrine Morey, Directrice Générale
<http://www.semapa.fr/>



Société du Grand Paris

« Notre ambition est d'inscrire la Société du Grand Paris comme acteur de la transition écologique à travers la réalisation de projets urbains et immobiliers innovants répondant aux enjeux du XXIème siècle. C'est dans cet objectif que la Société du Grand Paris signe le pacte Bois-Biosourcés de FIBois Île-de-France. Nous avons collectivement engagé un changement de culture qui permettra sans doute à la construction du Grand Paris d'avoir un effet de levier sur toute la filière française. » Thierry Dallard, Président du Directoire
<https://www.societedugrandparis.fr/>



SOLIDEO

« Engagée pour que le Village olympique et paralympique préfigure la ville durable de 2030, trace un chemin vers la neutralité carbone et joue véritablement le rôle d'accélérateur de transition pour les filières de la construction. La massification de l'usage du bois est incontournable pour la réalisation de cette ambition. » Antoine du Souich, Directeur de la Stratégie et de l'Innovation
<https://www.ouvrages-olympiques.fr/>



LES BAILLEURS SOCIAUX



Elogie-Siemp

« La signature du PACTE Bois-Biosourcés est la suite logique de notre engagement. Déjà signataire de la première charte pour la construction bois en Ile-de-France nous réaffirmons cet engagement en adoptant notre Plan Climat 2020-2030-2050, avec l'ambition de réduire de 40% notre empreinte carbone dès 2030. » Valérie de Brem, Directrice Générale

<https://elogie-siemp.paris/>



CDC Habitat - Grand Paris Habitat

« Signer ce PACTE, c'est réaffirmer pleinement notre soutien pour le développement de la filière Bois en Ile-de-France, en écho aux débats actuels sur les enjeux de relocalisation et de souveraineté nationale relancés par la crise Covid-19 » Thierry Berthier, Président du Directoire de Grand Paris Habitat.

<https://www.cdc-habitat.fr/>



Groupe 3F

« Nous sommes fiers de cet engagement en faveur de la filière et aux côtés de l'interprofession qui participe à l'essor de la construction bois. Ce PACTE va renforcer la dynamique déjà enclenchée chez 3F, intensifier le recours aux biosourcés dans nos marchés de travaux et diffuser largement cette culture au sein de nos équipes. » Pierre Paulot, Directeur de la Maîtrise d'Ouvrage

<https://www.groupe3f.fr/https://www.groupe3f.fr/>



Paris Habitat

« En allant au-delà de son premier engagement pris en signant la Charte Bois, Paris Habitat souhaite maximiser le recours aux matériaux naturels et renouvelables dans ses constructions et réhabilitations. En signant le PACTE Bois-Biosourcés Île de France, Paris Habitat rejoint les acteurs portant cette ambition. » Helene Schwoerer, Directrice Générale Adjointe

<https://www.parishabitat.fr/>



RIVP

« En tant qu'acteur majeur du logement dans la capitale, nous nous engageons pleinement dans l'atteinte des objectifs de la Ville de Paris pour la création de nouveaux logements et la gestion de notre patrimoine. Soucieux de notre impact environnemental et des usages de matériaux biosourcés, nous nous inscrivons pleinement dans la stratégie bas carbone du PACTE Bois-Biosourcés » Serge Contat, Directeur Général

<https://www.rivp.fr/>

LES PROMOTEURS IMMOBILIERS



Aventim

« Après le désastre de l'agriculture intensive, nous souhaitons accompagner la filière bois pour que cette matière première naturelle soit produite et récoltée de manière durable afin d'en faire le matériau responsable légitime pour aujourd'hui et pour les prochaines décennies. » Axel Motte, Directeur Général Délégué & Directeur région Aquitaine

<https://www.aventim.com/>



Bouygues Immobilier

« Bouygues Immobilier via sa branche d'Immobilier d'Entreprise s'engage dans ce PACTE afin de s'impliquer encore davantage envers les filières de matériaux bois et biosourcés. Les ambitions portées par celui-ci sont un signal fort vers le marché et s'inscrivent complètement dans notre volonté de réduire l'impact carbone de nos bâtiments tout en utilisant des matériaux renouvelables. » Bruno Le Corre Directeur Général Adjoint Immobilier d'Entreprise, Ile-de-France

<https://www.bouygues-immobilier.com/>



CDU Immo

« Le PACTE nous intéresse car nous sommes engagés dans une nouvelle opération en Ile-de-France, sur 100 ha un projet tourné autour du sport, du loisir, de la culture et de la nature où nous souhaiterions pouvoir tout construire en bois. La première phase comprendra 100.000m2 de bâtiments. » Marc Rozenblat, Président de CDU Immo

<https://www.c-du.com/>



Continental Foncier

« Signer le PACTE Bois-Biosourcés renforce la visibilité et la lisibilité de la filière forêt bois en Ile-de-France, dédiée à la construction durable et solidaire pour accompagner les territoires à l'adaptation du changement climatique. » Hervé Demeure, Gérant

<https://www.cfoncier.fr/>



Icade

« Concevoir, construire, investir et gérer des lieux où il fait bon vivre, habiter, travailler et à l'empreinte carbone réduite. Telle est notre ambition, tel est notre objectif. Telle est notre raison d'être. En lien avec ses parties prenantes, Icade réinvente le métier de l'immobilier et contribue à une ville douce, connectée, agréable, et notamment à travers ses engagements pris en signant ce PACTE. » Flore Jachimowiz, Membre du Comité Exécutif en charge de la RSE et de l'innovation

<https://www.icade-immobilier.com/>



Kaneah

« Nous signons le PACTE Bois-Biosourcés car c'est l'ADN même de Kaneah. Tous nos projets sont et seront en bois, avec dans la mesure du possible l'ajout de matériaux biosourcés (béton de chanvre, paille, cellulose...). » Richard Abensour, Directeur Commercial

<http://www.kaneah.com/>



Linkcity

« Linkcity s'engage à réduire l'empreinte carbone de ses opérations, en jouant sur tous les leviers possibles : conception, mode constructif, énergie, économie circulaire, industrialisation, réversibilité, usages des occupants... Dans cette stratégie globale, la construction bois occupe une place majeure. Pour la développer en Ile-de-France, il nous paraît indispensable de travailler avec l'ensemble de la filière régionale. Notre engagement dans le PACTE Bois-Biosourcés traduit cette conviction. » Laurent Mourey, Directeur Général de Linkcity Île-de-France

<https://www.linkcity.com/>



Marignan

« Nous sommes convaincus que la construction bois et biosourcés est une solution concrète pour réduire les émissions de CO2 dans le secteur du bâtiment. C'est pourquoi nous signons le PACTE Bois-Biosourcés qui, aux côtés d'autres acteurs engagés, permettra de favoriser le développement de la filière bois dans la construction. » Caroline Delgado-Rodoz, Directrice Générale Déléguée

<https://www.marignan-immobilier.com/>



Redman

« Notre engagement pour le PACTE Bois-Biosourcés tient à la nécessité de produire avec le territoire. 'Think global, act local' pourrait sans doute résumer la démarche. Le PACTE nous permettra de prendre activement part à cette démarche coopérante avec l'ensemble des acteurs de la filière, pour relever le défi de la ville bas carbone. » Rosine Vanwalscappel, Directrice Générale Redman Île-de-France

<https://www.redman.fr/en/>



REI Habitat

« En tant que pionnier de la construction bois en France, nous sommes engagés depuis plus de 10 ans dans le développement de la filière forêt-bois française, ambition qui nous a amenés aujourd'hui à devenir le premier constructeur certifié PEFC et labellisé Bois de France. Cette signature souligne notre volonté d'accélérer dans la construction en circuits courts, en bois 'Made in France', mais aussi d'aller encore plus loin en soutenant la filière régionale ou encore le développement du bois feuillu très présent sur notre territoire. » Réana Taheraly, Directrice de la Stratégie et de l'Innovation

<https://www.reihabitat.com/>



SemParisSeine

« En tant que promoteur public, ensemblier, passerelle public-privé, nous sommes en faveur des matériaux renouvelables et de l'approvisionnement raisonné. Gestion écologique de la forêt, circuits courts, ressources renouvelables... Nos projets urbains pensent global et agissent local. »

Nicolas Bonnet-Ouladj, Président

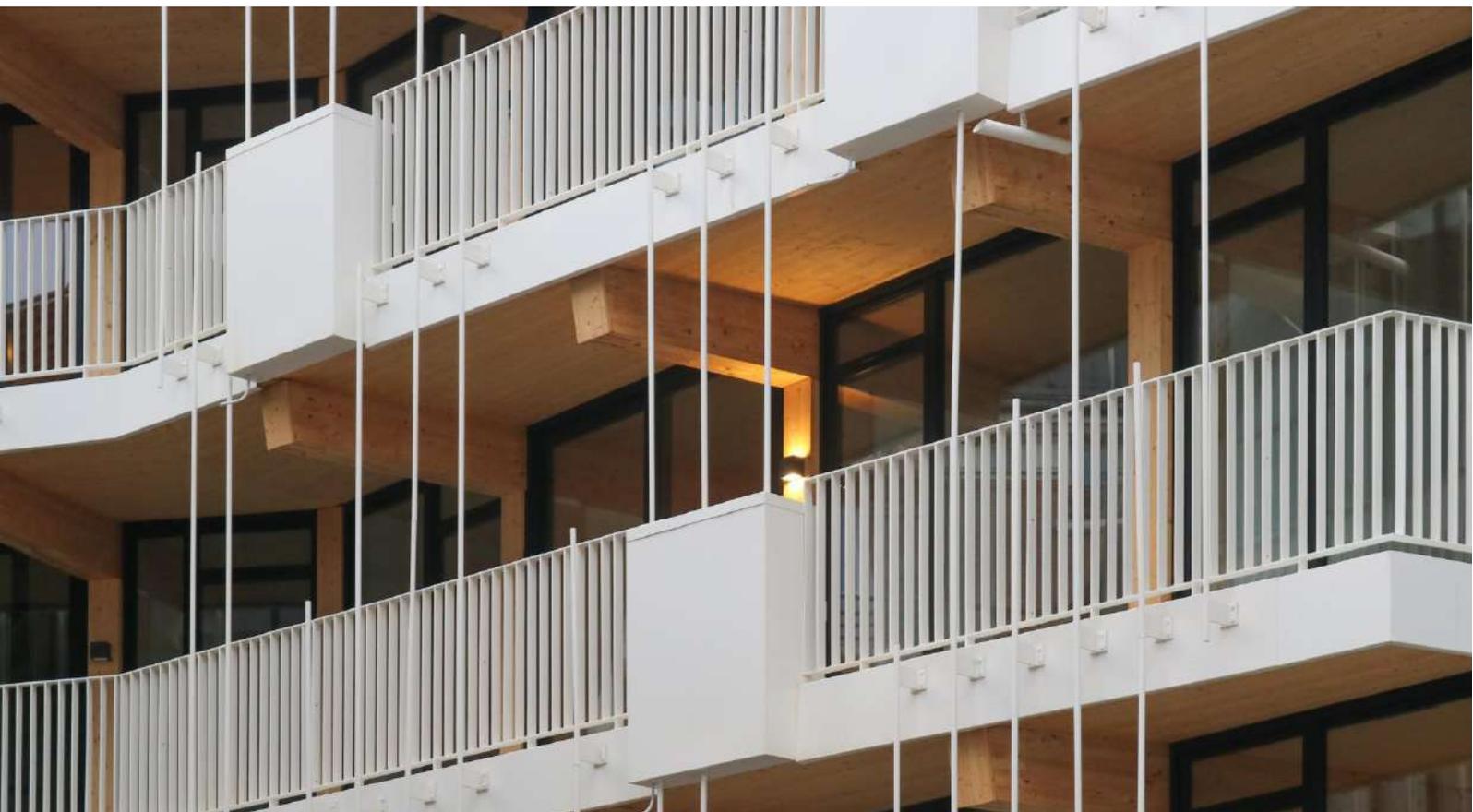
<https://pariseine.fr/>



Woodeum

« Woodeum est fier de soutenir la démarche de la Région île-de-France pour promouvoir la construction bois et sensibiliser les territoires et les usagers aux bénéfices de ce matériau biosourcé, afin que ce mode de construction vertueux puisse prendre une place importante dans la fabrication de la ville de demain. » Julien Pemezec, Président du Directoire

<https://www.woodeum.com/>



Les Bains-Douches, Paris © RED Architectes

LES COLLECTIVITÉS



La Région Île-de-France

La Région a engagé en 2017 une politique volontariste sans précédent en faveur de la construction bois-biosourcée, qui comporte notamment un engagement d'exemplarité de la Région en tant que maître d'ouvrage des lycées d'Île-de-France. A travers la signature du PACTE Bois-Biosourcés, la Région confirme son engagement en doublant la part des solutions biosourcées dans les futures opérations de construction, extensions et de réhabilitation de lycées. Le programme technique et environnemental de chaque opération sera adapté et les objectifs en terme de bois et biosourcés y seront augmentés lorsqu'un potentiel sera identifié dans le but d'atteindre les objectifs précédemment cités et d'augmenter la part de bois et biosourcés dans nos opérations.

<https://www.iledefrance.fr/>

LES PARTENAIRES DU PACTE BOIS-BIOSOURCÉS



ADIVBois

L'association pour le développement des immeubles à vivre bois, ADIVbois, porte le plan « Industries du bois » de la Nouvelle France Industrielle, soutenu par quatre ministères. Son objectif est de promouvoir et d'accompagner le développement d'immeubles en bois respectueux de l'environnement, dans les domaines de l'habitat, du tertiaire et de l'hôtellerie. Elle réunit les acteurs de la chaîne de valeur : aménageurs et collectivités, maîtres d'ouvrage publics et privés, architectes, designers, bureaux d'études, entreprises de construction, de l'aménagement et de l'ameublement, industriels, acteurs de la filière bois.

<https://www.adivbois.org/>



BBCA

L'Association pour le Développement du Bâtiment Bas Carbone (BBCA) rassemble les principaux intervenants de l'acte de construire (plus d'une centaine de membres) : promoteurs immobiliers, investisseurs, utilisateurs, aménageurs, collectivités, architectes, constructeurs et bureaux d'étude. Pionnière, son lancement en 2015 a marqué la volonté des acteurs immobiliers de contribuer à lutter activement contre le dérèglement climatique en s'engageant dans la voie de la construction bas carbone.

<https://www.batimentbas carbone.org/>



Bois de France

Bois de France est une marque nationale apportant la double garantie de bois issu de nos forêts françaises et transformé par nos industries locales. Avec Bois de France, le bois, matériau écologique et performant, devient aussi un choix solidaire et responsable !

<https://www.bois-de-france.org/>



Chambre des Professionnels du Bois – CPB FFB

Au sein de la Fédération Française du Bâtiment (FFB), la Chambre des Professionnels du Bois compte 200 adhérents basés principalement dans les départements 75, 92, 93 et 94. Ils ont en commun de contribuer à la mise en œuvre du bois dans le bâtiment et sont représentatifs de la diversité des acteurs du bois construction sur le territoire du Grand Paris.

<http://www.umb.ffbatiment.fr/>



Collect'if Paille

La construction paille en Île-de-France est portée par le Collect'IF Paille, association créée en 2005 qui vise à promouvoir et à démocratiser l'emploi de la paille dans la construction à l'échelle régionale, en raison de la pertinence du matériau sur les questions de qualités environnementales, sociales, économiques et sanitaires. Elle représente en région Île-de-France le Réseau Français de la Construction Paille (RFCP). Le Collect'IF regroupe un ensemble d'acteurs de la construction en paille en Île-de-France, allant de l'agriculteur au maître d'ouvrage, en passant par le concepteur et l'artisan.

<https://iledefrance.constructionpaille.fr/>



Construire en Chanvre Île-de-France

L'association Construire en Chanvre Ile-de-France a pour vocation de promouvoir, encadrer et former à l'utilisation des biosourcés chanvre dans les domaines de la construction et de l'aménagement. Dans la plupart des cas de figures, l'utilisation du chanvre dans la construction « embarque » la solution ossature bois comme élément support : le bois apporte sa structure au béton de chanvre non porteur, le béton de chanvre apporte stabilité au feu (EI 240), et déphasage (10h pour 30 cm). Ces deux filières sont donc intimement liées dans leur développement comme dans leurs logiques d'emploi.

<https://www.construire-en-chanvre.fr/missions>



Ekopolis

Ekopolis est le centre de ressources francilien pour la construction et l'aménagement durables. Il accompagne les professionnels dans l'évolution de leurs pratiques de la construction et de l'aménagement, depuis la diffusion d'informations jusqu'à l'accompagnement terrain, notamment avec la démarche BDF - Bâtiment Durable Francilien.

La démarche BDF est un cadre de travail pour les acteurs d'une opération de construction / réhabilitation / aménagement, qui leur permet de piloter les aspects sociaux et environnementaux, dès la conception et jusqu'à 2 années d'exploitation. Elle est fondée sur l'intelligence collective et le partage d'expériences.

<https://www.ekopolis.fr/>



FCBA

L'Institut Technologique FCBA est une référence scientifique et technique de toute la filière forêt-bois -ameublement / aménagement.

Nos activités concernent l'ensemble des pôles métiers de la filière et portent sur la recherche, les essais, l'assistance technique, la formation continue, la certification, la normalisation, le contrôle qualité et la diffusion des connaissances que nous mettons au service de nos professionnels.

<https://www.fcba.fr/>



Fédération Nationale du Bois

La Fédération Nationale du bois (FNB) est l'organisation professionnelle des acteurs de la mobilisation et de la transformation du bois en France. La FNB regroupe les exploitants forestiers, les scieurs et industriels de la 1ère et seconde transformation du bois de France ainsi que les négoce bois. Son rôle est d'accompagner les entreprises dans leur développement et a pour mission de promouvoir l'utilisation des produits en bois de France et agit pour le compte d'entreprises et intervient dans les débouchés aussi variés que : les produits en bois dédiés au marché de la construction, les palettes bois et l'énergie.

<https://www.fnbois.com/>



Fédération nationale des Communes forestières

La Fédération nationale des Communes forestières (FNCOFOR) est une association loi 1901 qui regroupe aujourd'hui plus de 6000 collectivités ayant sur leur territoire une forêt publique et plus largement celles intéressées par la valorisation des espaces forestiers et de la filière bois. Force de propositions, elle porte des valeurs partagées par les élus forestiers : gestion durable et multifonctionnelle de la forêt, rôle central des élus, garants de l'intérêt général dans la mise en œuvre des politiques forestières territoriales.

<http://www.fncofor.fr/>



FIBois France, anciennement France Bois Régions

Le réseau forêt bois des régions, l'association Loi 1901 Fibois France (Anciennement France Bois Régions et InterRégion Bois) rassemble les 12 interprofessions régionales, de la filière forêt-bois française. Le rôle de ce réseau a évolué au fil des années, si le partage d'expérience a été le moteur de la création de ce réseau, aujourd'hui le réseau ambitionne à Fédérer, Accompagner, Prescrire, Promouvoir et Structurer les filières Forêt-Bois régionales pour répondre aux grands enjeux sociétaux et environnementaux. Le réseau collabore donc quotidiennement à :

- Représenter l'ensemble des interprofessions régionales,
- Défendre l'intérêt général,
- Construire des projets collectivement,
- Aller de l'avant, d'innover, de développer,
- Valoriser le partage des expériences.

Fibois France est partenaire actif d'autres membres de la filière, afin d'apporter son savoir-faire, son expertise et sa capacité à déployer en dialogue filière les actions.

<https://www.onf.fr/>



France Bois 2024

France Bois 2024 est le projet mis en place par la filière bois construction et aménagement en 2018 pour promouvoir l'utilisation des solutions bois, notamment français, dans les réalisations des Jeux olympiques et paralympiques (JOP) de 2024. France Bois 2024 travaille notamment sur l'origine et la traçabilité des bois, avec un objectif de 50% de bois origine France exprimé par la filière.

<https://www.francebois2024.com/>



FSC

Le Forest Stewardship Council® (FSC®) est une organisation non gouvernementale créée en 1994. Elle est née de la volonté d'associations environnementales, d'entreprises et de représentants des droits sociaux de promouvoir une gestion responsable des forêts grâce à une certification écologiquement appropriée, socialement bénéfique et économiquement viable.

<https://fsc.org/en>



Office National des Forêts

Acteur majeur de la filière forêt-bois, l'ONF est présent en métropole et outre-mer. Il gère les forêts publiques soit près de 90 000 ha en Île-de-France (le 1/3 de la surface forestière) et met sur le marché plus de 250 000 m3/an soit les 2/3 des volumes de bois commercialisés de cette région. Au quotidien, l'action des forestiers s'articule autour de trois objectifs indissociables : la production de bois, la protection de l'environnement et l'accueil du public. L'Office réalise également des missions de service public dans le domaine de la gestion des risques naturels et propose des services aux collectivités.

<https://www.onf.fr/>



GARDIEN
DE L'ÉQUILIBRE
FORESTIER

PEFC

PEFC certifie la gestion durable des forêts et rassemble autour d'une vision multifonctionnelle et équilibrée de la forêt dans 53 pays à travers le monde. Depuis 20 ans, PEFC France favorise l'équilibre entre les dimensions environnementales, sociétales et économiques de la forêt grâce à des garanties de pratiques durables et l'implication de 70 000 propriétaires forestiers et de plus 3 100 entreprises en France.

<https://www.pefc.org/>



Union des Métiers du Bois - UMB-FFB

L'Union des Métiers du Bois (UMB-FFB) est l'union nationale de professionnels qui, au sein de la Fédération Française du Bâtiment, rassemble l'ensemble des métiers liés au bois dans la construction. L'UMB FFB représente 8000 entreprises sur tout le territoire national.

<http://www.umb.ffbatiment.fr/>



UICB

L'Union des Industriels et Constructeurs Bois (UICB) est l'organisation professionnelle indépendante dédiée aux entreprises de la construction et de la fabrication de solutions constructives en bois et biosourcées. Parmi ses missions : promotion du matériau et développement des marchés pour la construction bois, formation des collaborateurs et attractivité des métiers du secteur, appui technique, juridique, économique et social, veille réglementaire et normative, représentation des intérêts communs de la profession.

<http://www.uicb.pro/>



© Vincent Vacker - Woodeum

AVEC LE SOUTIEN DE



À propos de FIBois Île-de-France :

FIBois Île-de-France, anciennement Francîlbois, est l'interprofession qui fédère depuis 2004 les acteurs de la filière forêt-bois en Île-de-France: les acteurs de l'amont forestier, les entreprises de la 1ère et 2ème transformation du bois, les structures engagées dans la construction bois (maître d'ouvrage, aménageurs, collectivités) ainsi que les acteurs du bois énergie.

Contacts presse :

14 septembre

Stéphanie Morlat, stephaniemorlat@14septembre.com, 06 11 35 39 01

Baptiste Lacour, baptistelacour@14septembre.com, 07 87 18 80 32

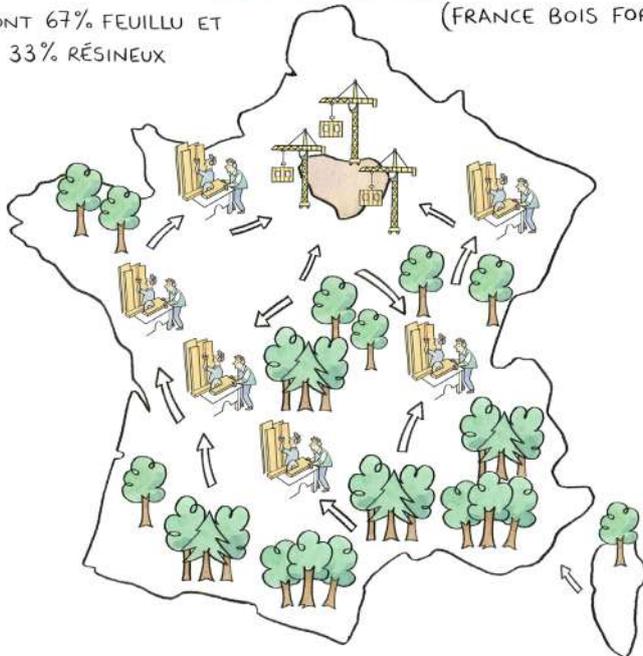
ANNEXE

La forêt française, une ressource abondante

2 MILLIARDS D'ARBRES DANS LES FORÊTS FRANÇAISES = **2,7 MILLIARDS** DE M³ DE BOIS

DONT 67% FEUILLU ET 33% RÉSINEUX

(FRANCE BOIS FORÊT)



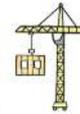
CHAQUE ANNÉE, LA FORÊT GRANDIT DE **90 MILLIONS** DE M³ ET ON NE PRÉLÈVE QUE 55% DE CET ACCROISSEMENT

LE PACTE REPRÉSENTE MOINS DE **0,5%** DE L'ACCROISSEMENT DE LA FORÊT FRANÇAISE PAR AN



1,2 M m² DE CONSTRUCTIONS BOIS D'ICI 2025

↓ 1 m² = 0,25 m³ DE BOIS D'ŒUVRE TRANSFORMÉ (FCBA)



300.000 m³ DE BOIS D'ŒUVRE SCIÉ ET CERTIFIÉ

↓ 1 m³ BO TRANSFORMÉ (PRODUIT 2T) = 3,2 m³ DE GRUMES (14CE)



960.000 m³ DE GRUMES

↓ 1 m³ DE GRUME = ENVIRON 2 m³ DE BOIS SUR PIED (ALTANBOIS)



1,9 M m³ DE BOIS SUR PIED SUR 4 ANS SOIT **475.000** m³/an